

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

INSTRUCTIONS DE COURSE	SAILING INSTRUCTIONS
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification. La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. 1 - REGLES 1.1 La régate est régie par : a) Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028) b) Les Règles de Jauge et de course des épreuves de Catamaran Intersérie de la FFV et des règles de classe. c) Les prescriptions de la fédération Française de Voile (FFVoile) s'appliquent - texte publié dans l'Avis de Course d) Règles techniques et de sécurité des supports à foils, voir l'annexe 2 1.2 En cas de conflit dans la traduction le texte français prévaudra. 1.3 Prévention des violences et incivilités La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.	The notation [NP] in a rule means that a boat cannot protest against another boat when infringing this rule. This changes RRS 60.1. The notation [DP] in a rule means that the penalty for a breach of that rule may, at the discretion of the protest committee, be less than disqualification. 1 - RULES 1.1 The Regatta will be governed by a) The Racing Rules of Sailing (RRS 2025-2028) b) The Measurement and Race Rules for The Interserie Catamaran Racing by FFVoile and the class rules c) The prescriptions of the French national authority (FFVoile) will apply and was published in Notice of race d) Technical rules and safety for foiling supports, see appendix 2 1.2 If there is a conflict between languages, the French text shall prevail. 1.3 Prevention of violence and incivilities The FFVoile reminds us that sporting events are first and foremost a place for exchange and sharing, open and accessible to all. For this reason, competitors and accompanying persons are asked to behave in all circumstances, on land and on the water, in a courteous and respectful manner, regardless of the origin, gender or sexual orientation of the other participants. Any one not following this principal may be penalized under RSS 2 or 69.
2 – AVIS AUX CONCURRENTS 2.1 Les avis aux concurrents seront sur le site officiel de l'épreuve : https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/eurocat-37e-edition-2025	2 - NOTICES TO COMPETITORS 2.1 Notices to competitors will be posted online on the event website: https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/eurocat-37e-edition-2025

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

 Eurocat 2025 Groupe WhatsApp  2.2 Le panneau officiel du Jury sera situé sous le chapiteau.	 Eurocat 2025 Groupe WhatsApp  2.2 The Official notice board of the Jury will be located under the marquee.
3 - MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE : 3.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard une heure avant le 1^{er} signal d'avertissement du jour de son entrée en vigueur. 3.2 Toute modification au programme du lendemain sera affichée la veille avant 20 heures, ou au plus tard à l'heure limite du dépôt des réclamations si celle-ci est plus tardive.	3 - CHANGES TO SAILING INSTRUCTIONS 3.1 Any change to the Sailing Instructions (SI), will be posted on the official notice board at least 1 hour before the first warning signal on the day it will take effect 3.2 Any change to the schedule of race will be posted by 8:00pm on the day before it will take effect or at the latest at the protest time limit if this one is later-
4 - SIGNAUX FAIT A TERRE 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés aux mâts situés du côté Ouest de la jetée du port du Y.C. CARNAC. 4.2 Quand un signal visuel est envoyé au-dessus d'un pavillon, de classe ou groupe, il s'applique à cette classe ou groupe, seulement. Ceci modifie les Signaux de course. 4.3 Quand le pavillon « Aperçu » est envoyé à terre, la(les) course(s) est (sont) retardées. Les bateaux qui partent en mer le font à leurs propres risques. Après l'affalé de l'APERCU, le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 40 minutes. Ceci modifie les Signaux de course.	4- SIGNALS MADE ASHORE 4.1 Signals made ashore will be displayed from the flag poles located on the west side of CARNAC harbour pier. 4.2 When a visual signal is displayed over a Class flag, the signal applies only to that class. This changes the Race Signals. 4.3 When flag AP is displayed ashore, races are postponed. Boats which go sailing do so at their own risks. When flag AP is displayed ashore, "1 minute" is replaced with "not less than 40 minutes" in the Race Signals.
5 - PROGRAMME DES COURSES 5.1 L'heure prévue pour 1^{er} le signal d'avertissement de la 1^{ère} flotte est : Jeudi 1^{er} Mai - Signal d'avertissement : 14h00	5- SCHEDULE OF RACES 5.1 The scheduled first warning signal for the first race is : Thursday May 1st - Warning signal: 2:00 pm

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

Vendredi 2 Mai - Signal d'avertissement : 11h00 Samedi 3 Mai - Le Grand Raid de l'Eurocat, Signal d'avertissement : 11h30 Dimanche 4 Mai - Signal d'avertissement : 10h00 5.2 Dimanche, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.	Friday May 2nd - Warning signal: 11:00 am Saturday May 3rd - The Eurocat Grand Raid, warning signal: 11:30 am Sunday May 4th - Warning signal: 10:00 am 5.2 Sunday, no warning signal will be made after 3:00 pm.
6 - FORMAT DE COURSE 6.1 Les bateaux seront regroupés. 6.1.a) Par Classe, si un minimum de 12 bateaux par classe. 6.1.b) Par Groupe intersérie (INC4, INC3, INC1) : tel que précisé dans « Les Règles de Jauge et de course des épreuves de Catamaran Intersérie de la FFV » et suivant la table des ratings catamarans publiée par la FFVOILE. Les groupes INC1, INC3, INC4 seront affichés par l'organisation à 12h00 au plus tard le Jeudi 1^{er} Mai 2025.	6 - FORMAT OF RACING 6.1 - The boats will be grouped. 6.1.a) By Class for: With a minimum of 12 boats by class. 6.1.b) By Group Interserie (INC4, INC3, INC1): as specified in "The Measurement and Race Rules for The Interserie Catamaran Racing by FFVoile" and following the rating table of catamarans published by the FFVOILE. The groups INC1, INC3, INC4 will be posted by the organization no later than 12:00 on Thursday 1st of May 2025.
7- [DP] IDENTIFICATION 7.1 La règle 77 et l'annexe G – identification dans les voiles s'appliquent. Les bateaux ne portant pas de numéros dans les voiles ou portant des numéros illisibles ou différents de ceux sous lesquels ils se sont engagés pourront être considérés comme DNS, sans instruction et sans avertissement préalable. (Ceci modifie RCV 60.5).	7- [DP] IDENTIFICATION 7.1 RRS 77 and appendix G – identification on sails apply. Boats not carrying numbers on their sails or carrying numbers that are not readable or different from those under which they registered will be scored DNS without a hearing and without previous warning. (this changes RRS 60.5).
8 - PAVILLONS DE SERIE Les pavillons de séries seront : INC 1 Pavillon rose fluorescent avec lettres C1 F18 Pavillon Jaune INC 3 Pavillon vert avec lettres C3 INC 4 Pavillon Rouge avec lettres C4 Nacra 15 : Pavillon blanc logo Nacra HC 16 et HC 16 Spi : Pavillon Jaune logo HC Dart Pavillon Blanc logo Dart	8- CLASS FLAGS Class flags will be: INC 1 Pink fluorescent flag with letters C1 F18 F18 flag Yellow INC 3 Green flag with letters C3 INC 4 Red flag with letters C4 Nacra 15 White flag with Nacra logo HC16 and HC 16 Spi Yellow flag with HC logo Dart White flag with Dart logo
9 - ZONE DE COURSE 9.1 La zone de course est décrite dans l'annexe 1. 9.2 Les bateaux seront répartis sur deux ronds. Voir l'annexe 1. 9.3 [DP] Les bateaux qui ne sont pas en course ne doivent pas naviguer au travers d'une zone de course où des voiliers sont en course.	9- RACING AREA 9.1 Appendix 1 shows the location of racing areas. 9.2 Boats will be assigned to two zones. See appendix 1. 9.3 [DP] Boats not racing shall avoid sailing any racing area where boats are racing.

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

10 - PARCOURS 10.1 Parours Les parcours construits sont décrits en annexe 3 des IC, incluant les désignations des parcours, des marques, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées ou contournées, le côté requis de chaque marque. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course signalera le parcours à effectuer en envoyant la flamme numérique correspondant au N° du parcours ainsi que le cap compas approximatif de la 1ere marque. 10.2 Parcours côtier du Grand Raid Marque de dégagement pour le parcours côtier du Grand Raid : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra aussi un pavillon vert si cette marque de dégagement est à contourner et laisser à tribord. L'absence de pavillon vert indique qu'elle est à contourner et laisser à bâbord. Ceci modifie Signaux de Course. 10.3 Réduction et modification de parcours côtiers du Grand Raid : Le pavillon « O » envoyé au voisinage d'une marque à contourner signifie : « après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée ». Des signaux sonores répétitifs seront émis par un bateau du comité à proximité de la marque pour attirer l'attention des coureurs. 10.4 Pointage officiel à une marque ou porte durant les parcours côtiers du Grand Raid : Si un bateau du comité de course arbore le Deuxième Substitut et se tient à proximité d'une des marques identifiées dans la description du parcours, cela signifie que « l'ensemble marque et bateau constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué ». Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course. Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 ou les impératifs de l'AO et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques identifiées dans la description des parcours (ceci modifie la RCV 32). Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant : « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée ». Le comité de course confirmera si possible ces indications par VHF et les bateaux devront rejoindre le port le plus rapidement possible à la voile.	10 – COURSES 10.1 The diagrams in SI appendix 3 show the courses, the course designation, the marks, the order in which marks are to be rounded or passed, the side on which each mark is to be left No later than the warning signal, the Race committee signal boat will display the course designation with a numerical pennant showing the course number, and the approximate compass bearing of the first mark. 10.2 Coastal races for the Grand Raid race Offset mark : No later than the warning signal, the Race committee will display D flag if the course includes an offset mark. A green flag means that mark is to be rounded and left to starboard. No green flag means it is to be rounded and left to port. This modifies Race signals. 10.3 Shortening and change of course, for the “Grand Raid” race : The flag “O” displayed next to a mark to be rounded means: after this mark is passed, you must go directly to the finishing line. A committee boat will make repetitive sounds to draw competitors attention. 10.4 Official rounding records at a rounding mark or gate for courses of the “Grand Raid” races: If a committee boat displays a 2nd substitute and is standing near a mark identified in course description, the committee boat and the mark are a gate where an official rounding record is made. Boats shall pass through that gate. The RC may shorten a race according to RRS 32.1, or upon request of the Organizing Authority, and validate the race using the last official rounding records as arrival order (modifies RRS 32). If then, the RC decides to shorten the race, it will display flags S/H with 2 sound signals meaning: the race is shortened, and the last official rounding records will be the arrival order. The RC will, is possible, confirm these informations by VHF and the boats are requested to go back ashore as soon as possible.
11 - MARQUES Les Marques sont définies en annexes 3.	11 MARKS Marks will be notified in appendix 3

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

12 - LE DEPART 12.1 Pour prévenir les bateaux qu'une course va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé(e) avec un signal sonore au moins cinq minutes avant l'envoi du signal d'avertissement. 12.2 LIGNE DE DEPART 12.2.1 La ligne de départ sera définie entre le mât arborant un pavillon orange à tribord sur le bateau comité et le côté parcours de la marque de bout de ligne à bâbord. 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Cela modifie la règle A4. 12.4 [DP] Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ. 12.5 Le Comité de Course pourra regrouper plusieurs Classes ou groupes sur un même départ. 12.6 En cas de conditions très défavorables, les bateaux comités aux extrémités des lignes de départ et/ou d'arrivée pourront se tenir en position en faisant usage de leur moteur. Les concurrents ne pourront pas demander réparation. Ceci modifie la règle 61.4(b)(1). 12.7 LIGNE DE DEPART GRAND RAID La ligne de départ pour le Grand Raid sera tel que décrit en Annexe 3. 12.8 Le départ pour le Grand Raid se fera sous signal préparatoire « P ou U ». La pénalité pour infraction à cette règle sera d'une heure à ajouter au temps de course, ceci modifie la RCV 29.1	11 THE START 12.1 To alert boats that a race will shortly start, an orange flag will be displayed with one sound signal at least 5 minutes before the warning signal. 12.2 STARTING LINE 12.2.1 The starting line will be between staff displaying an orange flag on the race committee boats and the course side of the pin end mark on port. 12.3 A boat starting later 4 minutes after her starting signal will be scored DNS without a hearing. This changes RRS A4. 12.4 [DP] A boat whose warning signal has not been made shall avoid the starting area. 12.5 The Race Committee may group several classes or groups on the same starting sequence. 12.6 In case of very unfavourable conditions, the race committee boats on the starting line and/or on the finishing line may hold position by using engines. This will not be ground for a request for redress. This changes RRS61.4(b)(1) . 12.7 STARTING LINE "GRAND RAID": The starting line for the "Grand raid" is described under Annexe 3. 12.8 The starting procedure for the "Grand Raid " will be under flag "P or u" as preparatory flag. A penalty of one hour for anyone penalised under P. This modified RRS 29.1
13 - CHANGEMENT DU BORD SUIVANT Il n'y aura pas de changement de parcours.	13 CHANGE OF THE NEXT LEG OF THE COURSE There will be no change of course.
14 - ARRIVEE La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le Bateau Comité et le coté parcours de la marque d'arrivée. Pour le grand raid, l'arrivée pourra se faire entre deux bateaux comités , entre les mâts arborants un pavillon bleu. Ceci sera défini lors du briefing.	14 FINISH The finishing line will be between a staff displaying a blue flag on the Race committee boat and the course side of the finishing mark. For the Grand Raid the arrival line may be between two committee boats with a blue flag on the masts. This will be notified during the briefing.
15 - SYSTEME DE PENALITE [DP] Pour les infractions aux règles autres que celles du chapitre 2 et les RCV 28 et 31, la pénalité sera laissée à l'appréciation du jury. Pour toute Classe, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.	15 PENALTY SYSTEM [DP] For breaches of rules other than part 2 and RRS 28 and 31, penalties are at the discretion of the jury. For all Classes the RRS 44.1 is modified as such as the two turns penaliies is replaced by one turn penalty.

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

18 CLASSEMENT 18.1 2 courses sont nécessaires pour valider l'épreuve. 18.2 (a) quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans les courses. (b) quand 4 courses et plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans les courses en retirant son plus mauvais score ;	18 SCORING 18. 2 race are required to be completed to validate the regatta. 18.2 (a) When fewer than 4 races have been completed, a boat score will be the total of her race scores. (b) When 4 or more races have been completed, a boat score will be the total of her race scores excluding her worst score.
19 - [DP] [NP] REGLES DE SECURITE 19.1 Contrôles de sortie en mer et de retour à terre des voiliers : Par mesure de sécurité, à chaque sortie et retour à terre ou l'envoi de l'AP/A ou N/A y compris lors d'un retour à terre signalé par un pavillon "AP/H ou N/H", un émargement sera mis en place, pour chacun des groupes ou Classe. Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par un membre de l'équipage du bateau, avant le départ sur l'eau et au retour à terre. 19.1.1 Le lieu d'émargement se situe : devant le bar du Club 19.1.2 L'émargement départ sera ouvert 1h00 avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour. 19.1.3 Pénalités sans instruction (modification RCV 60.1). - Défaut d'émargement au départ sur l'eau, 10pts de plus sur les points de la 1ère course du jour sans aller au-delà des points alloués par une DSQ - Défaut d'émargement au retour, 10 pts de plus sur les points de la dernière course du jour sans aller au-delà des points alloués par une DSQ. - Pour le raid, faute d'émargement aller ou retour une DNE sera appliquée. 19.1.4 Heures limites pour emmarger: Au départ : heure du premier signal d'avertissement de la première course du jour. Au retour à terre : 60 minutes après l'arrivée du dernier ou de l'envoi de l'Aperçu/A ou N/A ou aperçu/H ou N/H. 19.2 Un concurrent qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible sur l'eau et WTSP et/ou par SMS au n° : 06 09 66 62 48 et doit emmarger au plus tôt.	19 [DP] SAFETY REGULATION 19.1 Sign-out and sign-in : For safety reason, each time leaving the harbour and returning ashore or flag "AP/A or N/A" hoisted, including returns ashore indicated by a flag "AP / H or N / H" flags, a signing in will be established for each group or class. This check-in is mandatory and must be done by a member of the crew of the boat before leaving the harbour and after back ashore. 19.1.1 The location will be: In front of the Club bar. 19.1.2 The sign-out will open 1h00 before the scheduled time for the first warning signal of the day. 19.1.3 Penalties without hearing (changes RRS 60.1): Failure to sign out, 10pts added on the first race of the day, without exceeding the number of point of a DSQ Failure to sign in, 10pts added on the last race of the day, without exceeding the number of point of a DSQ For the long race (Raid) failure to sign out or in a DNE will be applied. 19.1.4 Time limit for signing: Sign-out: Time of first warning signal of the first race of the day. Sign-in: 30 minutes after the arrival of the last of the class or group, or after Ap/A, N/A, Ap/H or N/H. 19.2 A competitor who retires from a race shall notify the race committee as soon as possible on the water and by writing to race office in the Y.C.CARNAC Ground floor.
20 - [DP] [NP] REMPLACEMENT D'EQUIPIER OU D'EQUIPEMENT 20.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable par le président du Comité de Course. 20.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du président du CC. Ces demandes lui doivent être faites à la première occasion favorable.	20 [DP] [NP] REPLACEMENT OF CREW OR EQUIPMENT 20.1 Substitution of competitors will not be allowed without prior written approval of the Race Committee Officer. 20.2 Substitution of damaged or lost equipment will not be allowed unless approved by the RCO. Requests for substitution shall be made to the RCO at the first reasonable opportunity.

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

21 - [DP] [NP] CONTROLE DE JAUGE ET D'EQUIPEMENTS 21.1 Un bateau et son équipement doivent être en conformité avec les règles de classe et les instructions de course. 21.2 Les ratings utilisés pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription, seront affichés à 12h00 le Jeudi 1er Maiau tableau officiel.	21. [DP] [NP] EQUIPMENT AND MEASUREMENT CHECKS 21.1 A boat or equipment shall comply with the class rules and SI. 21.2 The ratings used to calculate corrected times, as reflected in the statements of competitors during registration will be posted on the official notice board at 12:00 on Thursday 1st of May.
23- BATEAUX OFFICIELS 23.1 Les bateaux officiels seront identifiés comme suit : Jury/Juges pavillon « JURY » Bateaux du CC Flamme ou sigle YCC ou SNT Bateaux de surveillance – veste Jaune portée par le pilote 23.2 Des bateaux pointeurs peuvent être stationnés à proximité de chaque marque et de l'arrivée. L'absence de bateau pointeur ne peut donner lieu à demande de réparation. (Ceci modifie RCV 61.4(b)(1)).	23 OFFICIALS BOATS 23.1 Official boats will be marked as follows: Jury/Judges – yellow flag with letter "JURY" Race Committee – YCC pennant or YCC or SNT written on boats Rescue – Yellow Jacket worn by driver. 23.2 Official boats may be close to every mark and close to the Finishing Line. The absence of such a boat will not be ground for a request for redress. This changes RRS 61.4 (b)(1).
24 - [DP] [NP] BATEAUX ACCOMPAGNATEURS 24.1 Les bateaux des directeurs d'équipes, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ, jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course ait signalé un retard, un rappel général ou une annulation. 24.2 La pénalité pour non-respect de cette exigence pourra aller de 5 points à DSQ ajoutées au score de tous les voiliers associés au bateau en infraction après instruction. 24.3 Les bateaux accompagnateurs voulant intégrer le dispositif de sécurité devront s'inscrire auprès de l'organisation au secrétariat de l'étage du Yacht Club de Carnac et le pilote devra porter un gilet jaune fluorescent mis à disposition par l'organisation contre une caution. Ils devront impérativement le retourner à la fin de l'épreuve. 24.4 Tous les bateaux accompagnateurs sont soumis à la RCV 4. 24.5 : [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord : - Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord - Une VHF - Un couteau - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long	24 [DP] [NP] SUPPORT BOATS 24.1 Team leaders, coaches and other support boat shall not be in the area where boats are racing from the time of the preparatory signal for the first class to start until all boats have finished or the race committee signals a postponement, general recall or abandonment. 24.2 The penalty for a breach of that rule may be from a minimum of 5 points to DSQ after hearing added to the score of every boat supported by the infringing boat. 24.3 Support boats intending to be included in the safety organization, shall be register to the YCC secretariat and the driver shall wear the fluorescent yellow waistcoat provided by OA (a fee deposit). This yellow fluorescent waistcoat must be returned at the end of the event. 24.4 Support boats are bound by the RRS 4. 24.5: [DP] [NP] Support boats must have on board: - CE-standard lifejackets (minimum 50N) worn at all times by all persons on board - A VHF radio - A knife - A suitable anchor and mooring line - A 10mm diameter, 15m long, buoyant tow rope

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche. Un second coupe circuit doit être à bord (Division 240) Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.	- A kill switch in case of a fall, which must be connected to the pilot while the engine is running. A second kill cord must be on board according to French regulation. Pilots of support boats must comply with any requests from referees or representatives of the organizing authority, particularly those regarding assistance. Support boats must comply with the navigation rules in force locally, particularly speed limits in the various zones.
25 - [DP] [NP] COMMUNICATION RADIO Uniquement autorisé sur le raid.	25 [DP] [NP] RADIO COMMUNICATION Authorized only during the "Grand Raid" race.
26 - PRIX 26.1 Courses : Les trois premiers des groupes de classements généraux ainsi que le premier de chaque classe, par extraction, réunissant un minimum de 12 inscrits recevront un prix. 26.2 L'organisateur se réserve le droit d'attribuer d'autres prix.	26. PRIZES 26.1 Races: the top 3 of each ranking from general results and the first of each class by extraction, with a minimum of 12 boats will be awarded prizes. 26.2 The organizer reserves the right to award more prizes
27 - DECHARGE DE RESPONSABILITE 27.1 Les concurrents participent à la régates à leurs propres risques et sous leur seule responsabilité ainsi que cela est précisé dans RCV 3 « Décision de courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité pour perte, dommage matériel, blessure ou tout autre désagrément qui pourrait survenir aux personnes ou aux biens, tant à terre que sur l'eau, en tant que conséquence à la participation aux régates réglementées par ces Instructions de Course. 27.2 Afin d'attester la prise de connaissance du règlement de "l'EurOcat 2023", chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : "J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve".	27 DISCLAIMER 27.1 Competitors participate in the regatta entirely at their own risk and responsibility. Attention is drawn to RRS 3 "decision to race". The organizing authority will not accept any liability for loss, damage, injury or inconvenience that might occur to persons and goods, both ashore and at sea, as a consequence of participation in the races covered by these sailing instructions. 27.2 Every competitor must sign, when he is completing his entry form, the sentence "I agree to be bound by the racing rules of sailing and by all other rules that govern this event."
28 [DP] [NP] Evacuation des débris Les bateaux ne doivent pas jeter leurs débris dans l'eau. Ceux-ci devront être gardés à bord ou déposés sur les bateaux Comité (RCV55).	28 [DP] [NP] Trash disposal Boats shall not put trash in the water. Trash may be kept on board or put in official boats RRS55.

ARBITRES / REFEREES :

Présidents de Comité de Course / Course Race Officers :

Guy TOUREAUX (Rond B Bleu/Blue)

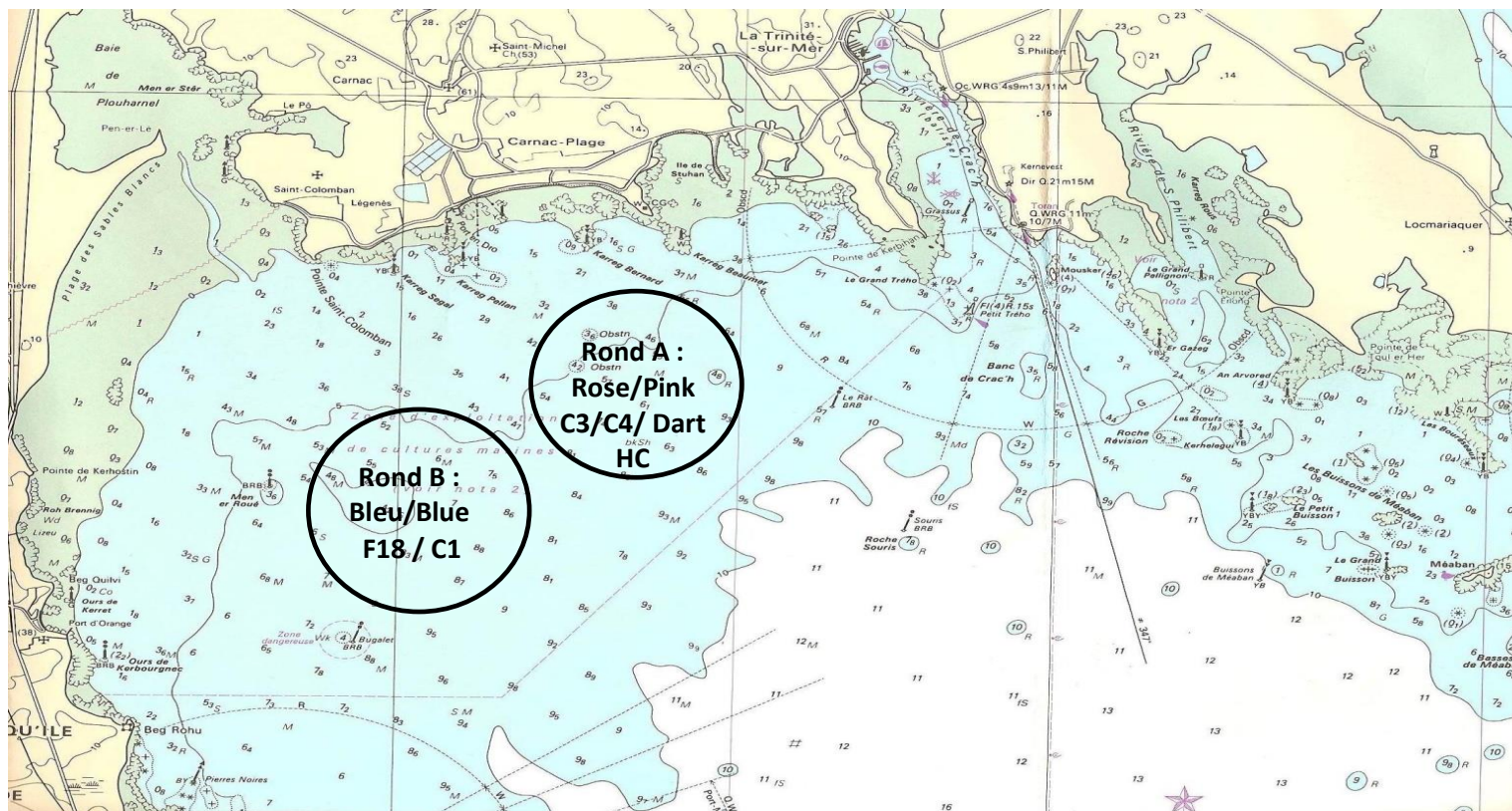
Patrick LONGUET (Rond A Rose/Pink)

Président du jury / Jury Chairman: Claude PETIT

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

Annexe 1 / Appendix 1



EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025
EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025



Règles techniques et de sécurité des supports à foils

Dispositions obligatoires pour les supports « à foils »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.
- Le port d'un casque est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

La date d'effet des dispositions obligatoires est fixée au 1^{er} septembre 2015.

Dispositions recommandées pour les supports « à folles »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est recommandé en toutes circonstances.
- Le port d'un casque est recommandé en toutes circonstances.
- La norme EN 1385 est recommandée pour le casque.
- Le port d'un vêtement ou équipement individuel de protection contre les chocs (combinaison isotherme renforcée, équipement individuel de flottabilité renforcé,...) est recommandé.
- Sur les parcours de course à la voile, les zones de course des voiliers, engins ou planche à voile à foils sont autant que possible préservées des routes de collisions prévisibles avec d'autres voiliers, engins ou planches à voile, et bateaux, à l'exception des bateaux d'organisation, d'arbitrage, d'encadrement ou de surveillance et d'intervention, dont les pilotes sont informés de la conduite à tenir dans le cadre de leurs fonctions et équipés en conséquence.

La date d'effet des recommandations est immédiate.

Le conseil d'administration (CA) mandate le bureau exécutif (BE) pour adapter ces règles si nécessaire et disposer ainsi de la réactivité nécessaire. En cas de modifications substantielles, la décision du BE s'appliquera aussitôt que nécessaire et fera l'objet d'une validation a posteriori par le CA. Dans tous les cas, le BE rend compte au CA suivant des dispositions éventuellement prises dans l'intervalle.



Technical and Safety Rules for Foll-Equipped Crafts

Mandatory Provisions for Felt-Equipped Crafts

- A personal flotation device (PFD) shall be worn in competition, from the departure until the return ashore.
- A helmet shall be worn in competition, from the departure until the return ashore.

These mandatory provisions are effective from 01 September 2015.

Recommended Provisions for Foil-Equipped Crafts

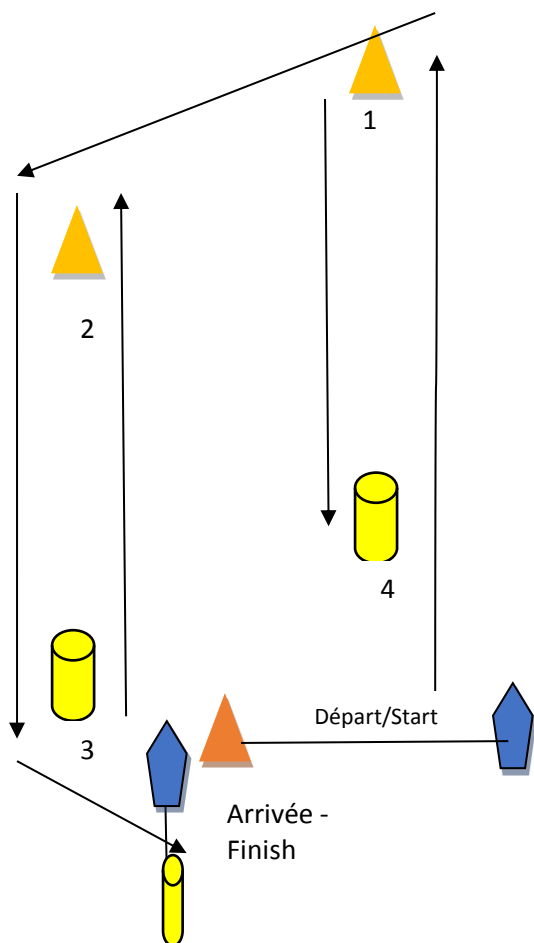
- It is recommended to wear A PFD in all circumstances.
- It is recommended to wear a helmet in all circumstances.
- EN 1385 is the recommended standard for helmets.
- It is recommended to wear an impact protection personal clothing or equipment (reinforced insulated suit, reinforced PFD...).
- On sailing racing courses, the racing areas for foils-equipped boats, crafts or boards are, as far as possible, established apart from foreseeable collision courses with other sailboats, crafts, sailboards and other boats, except for boats of race organization, race officials, support persons or safety boats, whose pilots are informed of the actions to be taken in the course of their functions and are equipped accordingly.

These recommendations are effective immediately.

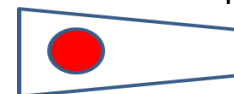
The Governing Council (GC) mandates the Executive Board (EB) to adapt these rules if needed, with the necessary responsiveness. In case of substantial changes, the EB's decision will apply as soon as necessary and will be then subsequently validated by the GC. In any case, the EB reports to the next GC on arrangements potentially made in the meantime.

EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025
EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

Annexe 3 / Appendix 3
Parcours construit Rond A Rose/Technical Course Zone A Pink
C3-HC 16-HC 16 Spi-Dart / C4 - HC14



Parcours 1 / course 1 : Flamme numérique 1/ Numerical pennant 1



Départ/ Start – 1 - 4 – 1 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Parcours 2 / course 2 : Flamme numérique 2/ Numerical pennant 2



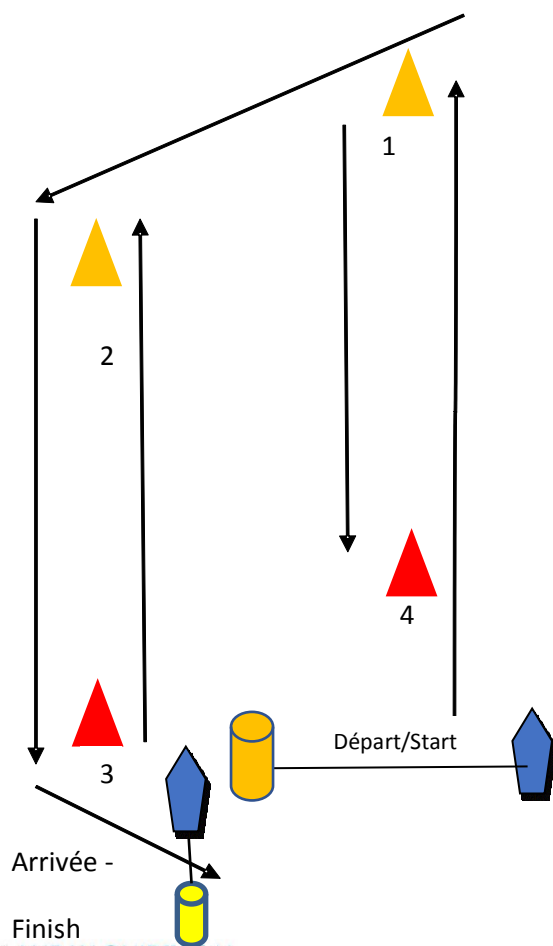
Départ/ Start – 1 - 2 – 3 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Marques de Départ Starting line	Bateau Comité + Bouée Orange « Aqta »
Marque 1	Bouée Orange Conique
Marque 2	Bouée Orange Conique
Marque 3	Bouée Jaune Cylindrique
Marque 4	Bouée Jaune Cylindrique
Marques d'Arrivée Finishing line	Bateau Comité+ Bouée Crayon Jaune

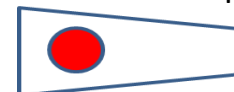
EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025
EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

Annexe 3 / Appendix 3

Parcours construit Rond B Bleu/Technical Course Zone B Blue / C1 – F18



Parcours 1 / course 1 : Flamme numérique 1/ Numerical pennant 1



Départ/ Start – 1 - 4 – 1 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Parcours 2 / course 2 : Flamme numérique 2/ Numerical pennant 2



Départ/ Start – 1 - 2 – 3 - 2 – 3 – Arrivée/ Finish

Marques de Départ Starting line	Bateau Comité + Bouée Orange Cylindrique « Aqta »
Marque 1	Bouée Orange Tétraèdre « Aqta »
Marque 2	Bouée Orange Tétraèdre« Aqta »
Marque 3	Bouée Rouge Tétraèdre
Marque 4	Bouée Rouge Tétraèdre
Marques d'Arrivée	Bateau Comité + Bouée Crayon Jaune

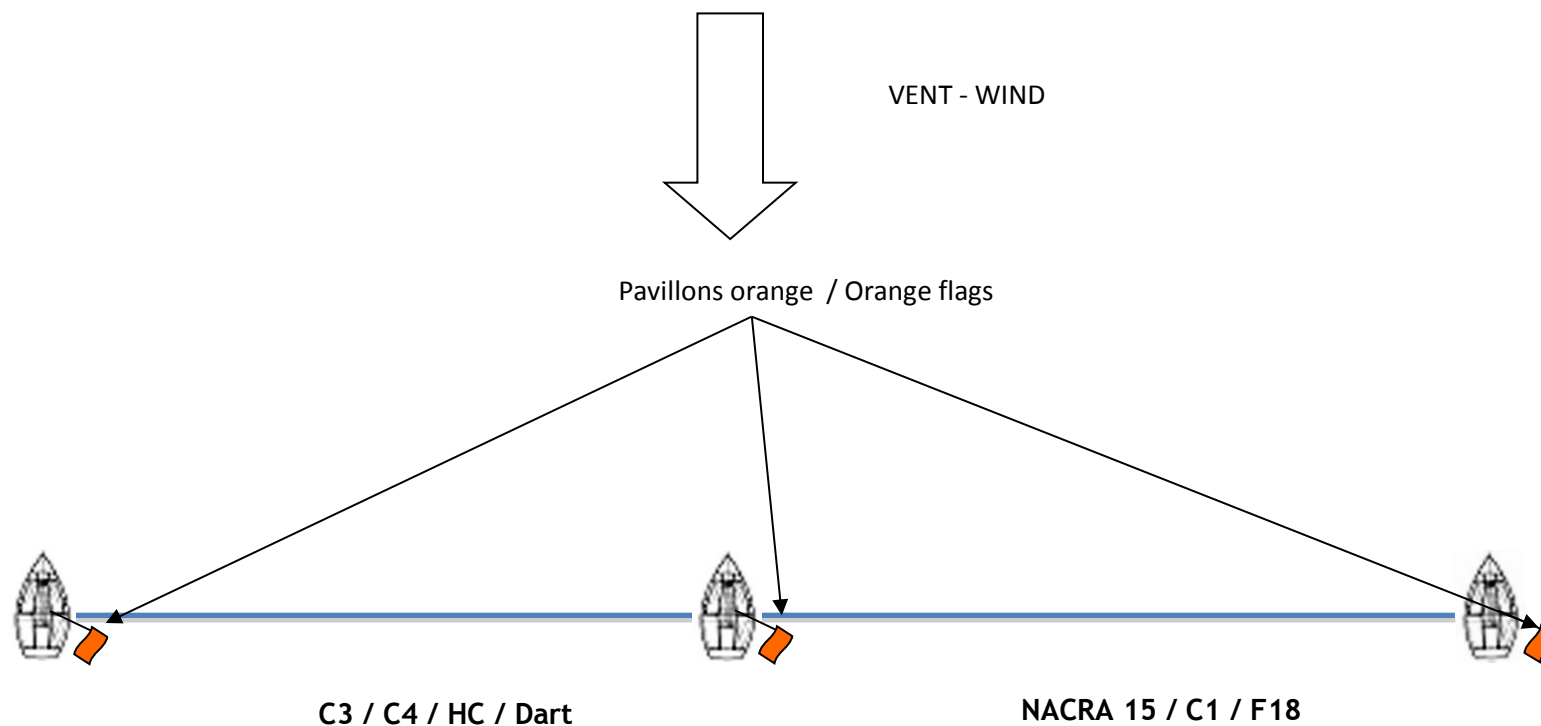
EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

Finishing line

Description ligne de départ Grand Raid Eurocat : Signalée par les pavillons orange sur les bateaux Comité de Course.

Grand Raid Eurocat starting line description : Between staffs displaying orange flags on the race committee boats.



EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025



EUROCAT 2025 & National HC du 1^{er} au 4 Mai 2025

EUROCAT 2025 & National HC From 1st to the 4th of May 2025

PAVILLONS



Nouveau pavillon

Le pavillon U peut être mis à la place du noir. Dans ce cas le départ anticipé est annulé si rappel général ou annulation de la course.



Pavillon O

Le pavillon « O » envoyé au voisinage d'une marque à contourner signifie : « après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée ».

RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX PAVILLONS DE REGATE			
Aperçu Retard ou arrêt de procédure Affilé 1mn avant envoi signal d'avertissement	Pavillon orange Ligne départ 5mn minimum avant signal d'avertissement	5 minutes Départ Pavillon de série Signal d'avertissement pour la série devant prendre le départ	Pavillon P Etre sous la ligne au moment du départ Retour sous la ligne si le départ a été anticipé
4 minutes Pavillon I Interdiction de franchir la ligne de départ dans la dernière mn Retour par l'extérieur	Pavillon Z Pénalité de 20% sur les points de la manche si le départ a été anticipé	4 minutes Pavillon noir Disqualification pour la manche en cas de départ anticipé suivant la règle de la minute	Pavillon X Rappel individuel si un ou plusieurs concurrents identifiés en cas de départ anticipé
1er substitut Rappel général si plusieurs concurrents non identifiés en cas de départ anticipé	Pavillon bleu Arrivée Noter le numéro de voile plus l'heure d'arrivée en cas de temps compensé	Pavillon H Courses retardées Instructions à terre	Pavillon A Plus de courses aujourd'hui Retour à terre
N sur H Courses annulées Instructions à terre	N sur A Courses annulées Plus de courses aujourd'hui	Pavillon N Les courses en cours sont annulées Rejoignez la ligne de départ	Pavillon S Réduction de parcours
Pavillon C Parcours modifié +/- ou nouveau cap pour atteindre la marque suivante	Pavillon M Signale qu'une marque manquante a été remplacée	Pavillon L A terre : avis affiché pour les concurrents En mer : venez à proximité ou suivez ce bateau	Pavillon Y Equipement de flottabilité obligatoire
Pavillon du club	Flammes identifiant les bateaux du comité de course suivant les ronds	Flamme numérique 1 Flamme numérique 2	Flamme numérique 3 Flamme numérique 4